



Action Territoriale pour un Développement Durable au Kivu (ATEDD Kivu)

En République Démocratique du Congo, les effets négatifs liés au changement climatique, la pression démographique et les déplacements des populations liés aux conflits récurrents affectent directement les populations vulnérables de territoires déjà fragilisés, où les crises sont devenues endémiques et multidimensionnelles. La pression sur les ressources qu'exercent les effets combinés de ces crises accentue la vulnérabilité des populations des territoires concernés.

Le projet vise :

- à prévenir et gérer les risques liés aux catastrophes naturelles et aux problèmes environnementaux (érosion, déforestation, dégradation de la fertilité des sols, pertes de biodiversité, pollutions)
- à assurer une appropriation collective des techniques permettant d'y faire face tout en développant une agriculture durable et rémunératrice.

par une gouvernance participative et le renforcement des capacités des populations

Il couvre le territoire de Masisi au Nord-Kivu (village de Bweremana-Buhunga) et le territoire de Kalehe au Sud-Kivu (villages de de Minova, Bubale, Bushushu).

Il s'appuie sur des convictions :

- Le renforcement des capacités et l'approche participative, visant une résolution endogène, collective et concertée des problèmes, sont les moteurs du changement pour une amélioration des conditions de vie de la population
- C'est ensemble, par la concertation entre tous les acteurs du territoire, en ne laissant personne sur le côté que la population peut relever les défis qu'elle affronte. Il est en particulier essentiel que les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes déplacées, les populations autochtones participent à l'action collective et en bénéficient.
- L'être humain peut répondre à ses besoins en étant l'ami des rivières, des arbres et de la terre, de l'environnement

Le projet est lancé le 27 novembre 2021 sur le territoire de Masisi et le 28 novembre sur le territoire de Kalehe. Il se termine le 31 décembre 2022.



Il est animé par le Réseau International pour une économie humaine (**RIEH**) avec une équipe projet constituée de quatre organisations de droit congolais : le Comité d'Appui au Développement Rural Endogène (**CADRE**), la Coopérative Agricole Muungano (**CAM**), la Fondation Matendo et le Centre Régional d'Etudes Interdisciplinaires Appliquées au Développement durable (**CEREIAD**), rattaché à l'Université Catholique de Bukavu (**UCB**).

Le siège terrain du projet est situé à Kiniezire, dans les locaux de la Coopérative Agricole Muungano. La coordination est assurée par CADRE, en son bureau de Goma (Trois Paillottes).

Un comité de pilotage est mis en place pour chacun des deux territoires.

Il comprend quatre représentants du territoire avec une parité entre les femmes et les hommes, un représentant des quatre organisations et du RIEH.

Il est présidé par une personnalité leader du territoire.

Principales activités du projet :

Les activités à conduire s'organisent autour de trois objectifs spécifiques :

- **Renforcer les capacités des communautés à gérer les risques de catastrophes et les enjeux environnementaux :**
 - Formations à l'élaboration de plans locaux de gestion des risques et de catastrophes et accompagnement dans la mise en œuvre ;
 - Travaux communautaires relatifs aux actions prévues dans ces plans : curage des lits de rivière, bassins de retenue d'eau, aménagement des sources et rives ;
 - Mise en place d'un système communautaire d'alerte précoce ;
 - Élaboration et mise en œuvre de plans de lutte contre la déforestation ;
 - Promotion de sources d'énergie alternatives (charbon vert, biogaz).
- **Promouvoir et développer des pratiques agricoles biologiques, productives et restauratrices :**
 - Développement de l'agroécologie ;
 - Plans d'aménagement et d'exploitation des collines avec des dispositifs antiérosifs ;
 - Renforcement des organisations paysannes et des coopératives
- **Mobiliser les communautés de base et les instances territoriales en vue du développement et de l'intégration socio-économique durable, stable et inclusive.**
 - Diagnostic participatif ;
 - Formation et accompagnement des membres des Comités locaux de développement ;
 - Formation sur l'économie humaine et sur l'approche territoriale ;
 - Concertation avec les autorités locales ;
 - Formation et accompagnement des organisations de femmes, de jeunes, de personnes en situation de handicap, des populations autochtones, des personnes déplacées.